



cnip

CENTRE NEUCHÂTELOIS
D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Rapport de gestion 2018

Aider à rebondir...



Activités

Le CNIP est un établissement autonome de droit public, spécialisé dans la formation professionnelle des adultes et l'aide à la réinsertion de personnes qualifiées ou non, dans les domaines de l'industrie.

Sa mission est d'accompagner les personnes devant entreprendre une diversification ou un perfectionnement professionnel, une formation de base dans un nouveau métier ou être remis dans une situation professionnelle.

Pour réaliser sa mission, le CNIP propose les prestations suivantes :

- De l'observation/bilan de compétences qui permet la reconnaissance et la mise en valeur des acquis (niveaux technique, social et scolaire) et l'établissement d'un projet professionnel.
- Des plans de formation modulaire et/ou individualisée dans les secteurs de l'industrie.
- Des partenariats industriels (pratique industrielle, stages en entreprises coachés ou non).
- Un centre de formation pour apprentis polymécaniciens et micromécaniciens.

Le CNIP travaille en collaboration étroite avec les tissus industriels et institutionnels locaux, que cela soit dans le cadre de stage, de perfectionnement ou d'apprentissage. La plupart des modules proposés au CNIP sont développés sur des bases industrielles. Cette approche de la formation implique des relations très étroites avec des entreprises partenaires.

Comptes 2018

Au 31 décembre 2018, les comptes bouclent avec un déficit de CHF 361'051.98.

Le nombre de journées réservées par le Service de l'emploi était équivalent à celui de l'année précédente. Par contre la fréquentation de l'AI a été légèrement en baisse.

Par ailleurs, les comptes 2018 ont été influencés par les changements de système de primauté de la Caisse de pensions Prévoyance.ne.

Relations avec l'Etat

La subvention accordée par l'Etat de Neuchâtel, préalablement fixée à CHF 500'000.- dans le contrat de prestations, a été réduite à CHF 400'000.- au moment du vote du budget par le Grand Conseil au printemps.

Organisation du CNIP

Conseil du CNIP

Selon l'art. 8 de la loi sur le CNIP, le Conseil est nommé par le Conseil d'Etat. Il se compose de 7 membres désignés par le Conseil d'Etat en veillant à une juste représentation des milieux économiques et institutionnels, ainsi que d'un député par groupe parlementaire, désigné par celui-ci. Le directeur du CNIP et un représentant du personnel participent aux séances de Conseil, avec voix consultative.

Un nouveau Conseil a été nommé pour la période administrative du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021. Il est constitué comme suit :

Mme Laurence Boegli, conseillère stratégique au DEF
Mme Annie Clerc-Birambeau, députée
M. Grégoire Cario, député suppléant,
M. Jean-Daniel Dubois, directeur Vaucher Manufacture, président
M. Thierry Favre, administrateur délégué Patricmetal
M. Michel Frisa, représentant du personnel du CNIP
M. Patrick Herrmann, député
M. François Jaquet, directeur du CNIP
Mme Silvia Locatelli, chargée de missions au secrétariat général du Département de l'économie et de l'action sociale
M. Michele Lorenzetti, responsable industrialisation et qualité développement Rollomatic
M. Alain Marti, député
M. Frédéric Mairy, représentant de la commune Val-de-Travers
M. Emmanuel Raffner, directeur Lauener et Cie
M. Bernard Schumacher, député

Le Conseil est l'organe supérieur du CNIP.

Le Conseil a tous les pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à une autorité supérieure ou à la direction.

Le Conseil a notamment pour missions:

- a) de définir la stratégie et la politique du CNIP dans le cadre fixé par le Conseil d'Etat;
- b) d'approuver le budget et les comptes du CNIP;
- c) d'approuver les règlements internes du CNIP.

Direction du CNIP

M. François Jaquet, directeur et responsable de la pratique industrielle
Mme Véronique Gosteli, responsable administrative
M. Frédéric Lachat, responsable de l'insertion professionnelle
M. Thuan Nguyen, responsable de la qualité, de l'environnement et de la sécurité
M. Nicolas Pillonel, responsable de la formation

Les chiffres clefs

	2015	2016	2017	2018
Journées d'observation, de formation et de coaching	30911	29639	25722	22611
Stagiaires en observation/bilan	183	144	131	146
- OAI	96	93	95	109
- ORP	87	51 *	36 *	37*
Arrivées en formation	126	122	130	126
- OAI	52	47	33	29
- ORP	74	75	97	97
Personnes envoyées par leur entreprise ayant suivi une formation	11	48	11	5
Stages en entreprises **	64	67	40	
Taux d'absentéisme des apprenants (%)	8.4	9.2	11.2	9.2

*La baisse de fréquentation ORP est due en grande partie au passage à des formations à entrées-sorties fixes avec examens d'entrée

**Un stage par personne, même si le stage est renouvelé à plusieurs reprises.

Encadrement

Le CNIP comptait 37 collaborateurs (32.15 EPT) à la fin de l'année 2018.

Le personnel est composé de formateurs d'adultes, de techniciens, de répondants socioprofessionnels, de coaches ainsi que de personnes travaillant dans l'administration.

Surfaces

Le CNIP occupe sur le site Dubied 5000 m² d'ateliers, de locaux administratifs et de locaux communs.

Certifications

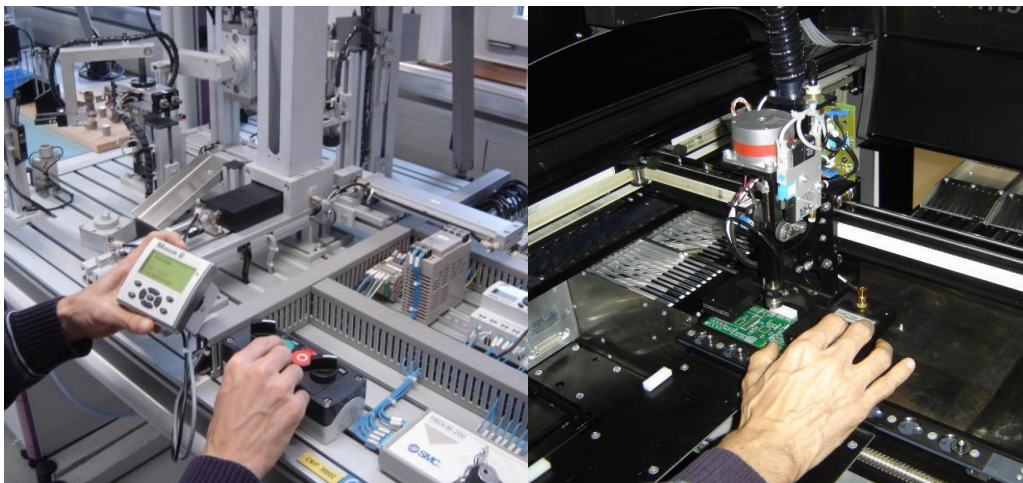
En 2018, le CNIP a passé un audit de suivi de la certification eduQua (version 2012) et un audit de suivi de la norme ISO 9001 (version 2015).

Les faits marquants de l'année

L'année 2018 a été marquée par un certain nombre de faits relatés ci-dessous :

- Nouvelle formation en automation

Une nouvelle formation en automation a été initiée avec, dans un premier temps, l'engagement d'un nouveau formateur chargé de la mission de construire les cours dans ce domaine. Il est envisagé de former dès le 1^{er} janvier 2019 des approvisionneurs de lignes automatisées ainsi que des intervenants sur lignes automatisées. L'achat d'un équipement spécialisé est prévu au début de l'année 2019.



- Cours d'anglage (certifié par la Convention patronale de l'industrie horlogère)

Une nouvelle session de formation en anglage a débuté à la fin de l'année 2018. Elle se terminera en juillet 2019.



- Atelier d'apprentissage du Réseau des Fleurons et formation initiale AI

Le CNIP a engagé, à la rentrée d'août 2018, une apprentie praticienne en mécanique AFP dans le cadre des mesures AI. Elle se forme dans l'atelier d'apprentissage des Fleurons avec l'accord de ces derniers.

- Label Intégration 2018 : grâce à une excellente collaboration entre les différents partenaires, le taux de réinsertion atteint 78%.

Le 13 février 2019, lors d'une cérémonie officielle organisée avec le soutien de l'OAI-NE, un **Label Intégration CNIP 2018** a été décerné à 27 entreprises qui ont accueilli dans le courant de l'année des assurés de l'assurance-invalidité ayant suivi une formation au CNIP.

Les 3 entreprises arrivant en tête du classement sont:

- 1 Baud Industries SA, Les Verrières
- 2 Lauener et Cie SA, Boudry
- 3 Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane

Un prix spécial a été attribué cette année.

Il a été remis à l'entreprise **Baud Jean-François SA, à Nyon.**



Un reportage a été diffusé par Canalalpha sur cet événement.

- Cérémonies de remise de diplômes

En 2018, deux cérémonies de remise de diplômes ont été organisées. La première, le 20 février, a eu lieu en présence de Mme I. Niklaus, cheffe de l'Office du marché du travail et de M. R. Granges, directeur de l'ARIAQ (Institut de formation et conseil en management de la performance) et la deuxième, le 23 août, a eu lieu sous la présidence de M. le conseiller d'Etat J.-N. Karakash et en présence de M. F. Matile, secrétaire général de la Convention patronale de l'industrie horlogère.

- Changement à la direction

M. Thuan Nguyen, responsable de la qualité au CNIP, a été désigné pour prendre la succession du directeur, M. François Jaquet, qui avait annoncé sa volonté de prendre une retraite anticipée à la fin de l'année.



- Publicité

Une délégation de conseillers AI vaudois a visité l'atelier d'observation d'Yverdon ainsi que les ateliers de formation sur le site de Couvet.

Par ailleurs, de nombreuses séances d'organismes étatiques ou paraétatiques ont eu lieu dans les locaux du Site Dubied. Les participants ont pu également découvrir les différentes activités de l'institution.

Le CNIP a pris part à l'édition 2018 de l'EPHJ du 12 au 15 juin 2018.

Finances (extraits des comptes)

BILAN

	31.12.2018	31.12.2017
ACTIF		
PATRIMOINE FINANCIER		
<i>Disponibilités</i>		
Caisse	874.75	582.65
Banque (BCN)	1'628'943.23	1'702'877.78
Banque (BCN) - Salaires provision 13ème salaire	2.30	0.00
Total disponibilités	1'629'820.28	1'703'460.43
<i>Créances</i>		
Débiteurs	660'874.40	539'346.15
Créances employés avance à court terme	6'515.95	0.00
Acomptes à des tiers	159'094.45	127'559.85
Autres créances - Garantie loyer Yverdon	21'600.00	21'600.00
Total créances	848'084.80	688'506.00
<i>Actifs de régularisation</i>		
Charges de personnel	121'553.30	26'643.95
Charges de personnel (SUVA)	0.00	61'327.10
Charges de biens, services et autres	11'479.25	16'861.60
Transferts du compte de résultats	33'750.00	51'280.00
Transferts du compte de résultats OAI	640'265.93	301'516.10
Transfert du compte de résultats Anglage Semp	17'704.55	53'113.65
Total actifs de régularisation	824'753.03	510'742.40
<i>Marchandises, fournitures et travaux en cours</i>		
Matières premières et auxiliaires	55'493.88	55'307.56
Total Marchandises, fournitures et tr. en cours	55'493.88	55'307.56
<i>Placements financiers</i>		
Créances à long terme avance aux employés	19'368.20	0.00
Total placements financiers	19'368.20	0.00
Total patrimoine financier	3'377'520.19	2'958'016.39
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
<i>Immobilisations corporelles du PA</i>		
Biens meubles PA	1'187'863.82	1'078'290.97
Matériel informatique	71'927.50	0.00
<i>Immobilisations incorporelles</i>		
Logiciels	16'403.65	47'495.50
Autres immobilisations incorporelles	6'476.40	11'378.35
Total patrimoine administratif	1'282'671.37	1'137'164.82
TOTAL ACTIF	4'660'191.56	4'095'181.21

PASSIF		
CAPITAUX DE TIERS		
<i>Engagements courants</i>		
Créanciers suisses CHF, EUR	884'248.65	170'310.85
Acomptes de tiers reçus (Semp)	63'401.20	41'815.90
Acomptes de tiers reçus (Fleurons)	157'500.00	196'875.00
Total engagements courants	1'105'149.85	409'001.75
<i>Engagements financiers à court terme</i>		
Part à court terme emprunt (prévoyance.ne) 570K	14'250.00	14'250.00
Prêt à terme (crédit d'investissement Etat)	400'000.00	400'000.00
Part à court terme emprunt NECO	16'000.00	16'000.00
Total engagements financiers à court terme	430'250.00	430'250.00
<i>Passifs de régularisation</i>		
Charges de personnel	124'119.07	236'779.33
Créancier AVS/AI/APG/AC	41'686.55	0.00
Créancier SUVA	171.75	0.00
Créancier LPP	2'929.65	0.00
Charges de biens et services	219'428.60	79'181.90
Transfert du compte de résultat	3'200.00	0.00
Autres revenus d'exploitation	0.00	6'725.00
Total passifs de régularisation	391'535.62	322'686.23
<i>Provisions à court terme</i>		
Provision à ct sur transfert du cpte de résultat OAI	640'265.93	0.00
Provision frais de licenciements	22'318.35	0.00
Total provisions à court terme	662'584.28	0.00
<i>Engagements financiers à long terme</i>		
Emprunts (prévoyance.ne)	484'500.00	498'750.00
Emprunt NECO	112'000.00	128'000.00
Total engagements financiers à long terme	596'500.00	626'750.00
<i>Provisions à long terme</i>		
Provisions pour engagements de prévoyance.ne	0.00	153'300.00
Provisions eng. de prévoyance - découvert résiduel (25 ans)	0.00	317'969.44
Total provisions à long terme	0.00	471'269.44
Total capitaux de tiers	3'186'019.75	2'259'957.42
CAPITAL PROPRE		
Capital propre	1'564'288.58	1'564'288.58
Résultat reporté	270'935.21	218'946.32
Résultat de l'exercice	-361'051.98	51'988.89
Total capital propre	1'474'171.81	1'835'223.79
TOTAL PASSIF	4'660'191.56	4'095'181.21

COMPTE DE RESULTATS

CHARGES	Comptes 2018	Comptes 2017
Charges de personnel		
Jetons de présence du Conseil du CNIP	4'744.30	5'465.20
Salaires du personnel administratif et exploitation	3'405'889.50	3'701'341.80
Salaires pour vacances et heures	-37'489.16	-12'538.62
Remboursement CCNC	-4'657.40	-5'379.60
Financement retraites anticipées	57'978.30	102'976.95
Salaires non soumis	0.00	0.00
Cotisations AVS, APG, AC, Fr. adm.	291'283.40	325'749.15
Remboursement cotisations AVS, APG, AC	0.00	-4'424.25
Cotisations patronales LPP	423'665.45	475'840.80
Remboursement LPP	-8'889.50	0.00
Cotisations patronales AANP	35'980.45	39'420.90
Remboursement IJM - AANP	-17'524.25	-17'778.20
Cotisations à la caisse de remplacement	0.00	9'740.60
Cotisations patronales IJM (Maladie)	22'988.45	8'754.45
Remboursement IJM (Maladie)	-80'447.85	0.00
Pensions (recapitalisation de prévoyance.ne)	224'263.41	80'000.00
Formation et perfectionnement du personnel	40'748.00	26'862.60
Recrutement de personnel	0.00	995.75
Provisions (licenciements)	22'318.35	0.00
Autres charges de personnel	21'959.60	22'957.30
Total charges de personnel	4'402'811.05	4'759'984.83
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		
Matériel de bureau	11'328.55	12'897.00
Matériel d'exploitation, fournitures	102'902.25	127'949.71
Imprimés, publications	7'705.85	6'492.65
Matériel didactique	8'038.15	8'471.40
Médecine scolaire	0.00	581.60
Matières premières	14'617.50	30'691.30
Variation stock matières premières	-186.32	4'366.00
Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	0.00
Machines et appareils de bureau	0.00	0.00
Machines, mobilier et équipement	28'906.70	58'322.75
Vêtements, linge, (blouses de travail)	2'009.05	914.05
Matériel informatique	7'190.40	11'345.90
Alimentation et élimination (Eau, électricité, CAD)	151'406.89	171'987.25
Prestations de services de tiers	229'361.05	220'313.75
Honoraires de conseillers externes	163'050.40	95'815.95
Charges d'utilisation informatiques	66'434.00	66'434.00
Primes d'assurances choses	9'380.40	11'460.00
Impôts et taxes TVA	12'264.30	12'817.30
Entretien des bâtiments	23'024.75	410.40
Entretien mobilier, machines, équipement	24'755.30	56'012.66
Entretien informatique (matériel)	7'735.35	11'067.50
Entretien informatique (logiciel)	21'103.84	13'967.43
Loyer et bail à ferme des biens-fonds	685'383.01	685'393.00
Frais de déplacements	25'919.75	26'800.45
Manifestations et réceptions	3'254.38	9'441.90
Pertes sur créances effectives	0.00	0.00
Achats réfectoire/internat	13'159.75	24'329.75
Taxes téléphone	1'360.15	2'520.95
Autres charges d'exploitation	627.70	266.00
Total charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'620'733.15	1'671'070.65

Amortissements du patrimoine administratif		
Amort. planifiés, immob. corporelles	239'956.00	200'623.75
Amort. planifiés, immob. incorporelles	19'421.20	18'476.55
Total amortissements du patrimoine administratif	259'377.20	219'100.30
Total charges d'exploitation	6'282'921.40	6'650'155.78

REVENUS	Comptes 2018	Comptes 2017
Frais d'écolage et taxes de cours		
Frais d'écolage (écoles)	24'000.00	30'000.00
Taxes de cours (entreprises, privés)	340'450.00	422'415.00
Total frais d'écolage et taxes de cours	364'450.00	452'415.00
Recettes sur ventes		
Ventes - travaux de sous-traitance	93'858.10	207'169.35
Total recettes sur ventes	93'858.10	207'169.35
Revenus divers		
Autres revenus d'exploitation	53'422.25	75'981.65
Total revenus divers	53'422.25	75'981.65
Dédommagements des collectivités publiques		
Indemnités des assurances sociales publiques (A.I.)	2'619'915.50	2'479'737.35
Participation OAI au financement du CNIP	-301'516.10	242'391.12
Indemnités LACI	2'287'116.35	2'502'390.20
Total des dédommagements des collectivités publiques	4'605'515.75	5'224'518.67
Suventions des collectivités publiques et des tiers		
Subventions des cantons et des concordats	400'000.00	761'256.70
Subvention de l'Etat aux mesures d'accompagnement (prévoyance.ne)	275'221.00	0.00
Total subventions des collectivités publiques et des tiers	675'221.00	761'256.70
Total revenus d'exploitation	5'792'467.10	6'721'341.37

Total charges d'exploitation	6'282'921.40	6'650'155.78
Total revenus d'exploitation	5'792'467.10	6'721'341.37
Total résultat d'exploitation	-490'454.30	71'185.59

Charges financières		
Intérêts passifs des engagements financiers	18'531.15	18'900.25
Frais de banque	235.90	282.75
Pertes de change sur monnaies étrangères	2.76	43.39
Total charges financières	18'769.81	19'226.39
Revenus financiers		
Différence de change	0.03	0.00
Gain provenant des ventes de machines	148'172.10	29.69
Total revenus financiers	148'172.13	29.69
Total charges financières	18'769.81	19'226.39
Total revenus financiers	148'172.13	29.69
Total résultat financier	129'402.32	-19'196.70

TOTAL CHARGES	6'301'691.21	6'669'382.17
TOTAL REVENUS	5'940'639.23	6'721'371.06
RESULTAT DE L'EXERCICE	-361'051.98	51'988.89

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Investissements	Investissements
	2018	2017
Dépenses d'investissement		
Biens meubles	404'883.75	158'303.45
Autres immobilisations incorporelles	0.00	28'775.50
Total Dépenses d'investissement	404'883.75	187'078.95
Recettes d'investissement		
Report à l'actif des investissements	0.00	0.00
Total Recettes d'investissement	0.00	0.00
DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	404'883.75	187'078.95
Amortissements à charge du compte de fonctionnement	-259'377.20	-219'100.30
VARIATION NETTE DU BILAN	145'506.55	-32'021.35